



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

château de Fontainebleau

Question écrite n° 52894

Texte de la question

M. Didier Julia appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la fermeture de musées certains jours de la semaine, par manque de personnel. Il lui cite le cas du musée du château de Fontainebleau qui est dorénavant fermé au public les matinées du samedi et du dimanche, alors qu'il s'agit là des jours les plus fréquentés. En effet, les crédits de vacation permettant l'engagement de vacataires saisonniers et pendant les week-ends ayant été gelés pour le dernier trimestre, il n'est plus possible d'assurer l'ouverture complète du musée. Alors que la plupart des musées disposent de vacataires soit annualisés, soit recrutés sur une période de plusieurs mois et dont les contrats n'ont pas été remis en cause, le musée du château de Fontainebleau fonctionne, lui, avec des vacataires sur le mode du contrat mensuel ou bimensuel et n'a pas de ce fait de vacataires permanents. Il se trouve ainsi pénalisé pour sa gestion économe. Après la crise traversée en 1996 dont le conflit avait débouché sur une grève des gardiens, l'architecte en chef espérait, en ouvrant le musée en continu, accentuer le nombre d'entrées (350 000 visiteurs dans l'année). Cependant, les problèmes d'effectifs le contraignant à fermer en matinée les samedi et dimanche, son pari risque d'être perdu. Outre la vexation d'un personnel dévoué ayant fait beaucoup d'efforts pour permettre la mise en place de nouveaux horaires et des ouvertures en journée continue, le manque à gagner des commerces proches, ou le grand mécontentement des autocaristes, l'amertume est généralisée et l'aura du château se trouve ainsi ternie. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il est dans ses intentions de reconsidérer ce problème.

Texte de la réponse

Afin d'accroître le nombre de visiteurs en facilitant leur venue, une ouverture en continu du musée du château de Fontainebleau durant la journée a été décidée au mois de mai 2000. Ces nouveaux horaires permettent de pallier l'obstacle lié à la position excentrée du musée et d'encourager la venue des autocaristes. Des fermetures partielles du musée sont effectivement intervenues les samedi et dimanche matin du mois d'octobre, elles s'expliquent par un transfert de crédits liés à la résorption de l'emploi précaire au sein du ministère de la culture et de la communication. Les agents non titulaires lauréats des concours réservés ouverts à cet effet ont ainsi pu être titularisés et occuper un emploi à temps complet sur place. Des crédits supplémentaires ont toutefois pu être dégagés à compter du 1er novembre afin de recruter les agents non titulaires nécessaires à l'ouverture du musée en fin de semaine. Ainsi ces difficultés temporaires d'ouverture sont à présent résolues et les nouveaux horaires mis en place permettent de développer l'accueil du public dans le musée, conformément aux objectifs du ministère de la culture et de la communication.

Données clés

Auteur : [M. Didier Julia](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52894

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 octobre 2000, page 6172

Réponse publiée le : 1er janvier 2001, page 58